



Mairie TréfleZ : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire, François ANDRE, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Adjointe aux affaires sociales Malou FAVRET reçoit sur rendez-vous : le jeudi de 17 h à 18 h.

KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
26 décembre 2019
N° 1901



KELEIER

Pour toutes annonces à mettre sur le keleier, merci de les adresser **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**

Vous pouvez toujours les **déposer en mairie avant le mercredi midi.**

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, au salon de coiffure, à la Supérette et sous le porche de l'église.

INFOS MUNICIPALE

URGENT !

DEGAGEMENT DES LIGNES TELEPHONIQUES POUR L'ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du projet de déploiement de la Fibre Optique, réalisé par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne sur l'ensemble de la région, il est identifié que des plantations de végétaux, se trouvant dans l'emprise de certaines propriétés privées, empiètent sur la voie publique.

Il est donc rappelé que l'élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques sont à la charge des riverains.

Il est urgent de réaliser ces opérations faute de quoi, les travaux ne pourront pas être réalisés par MEGALIS Bretagne !

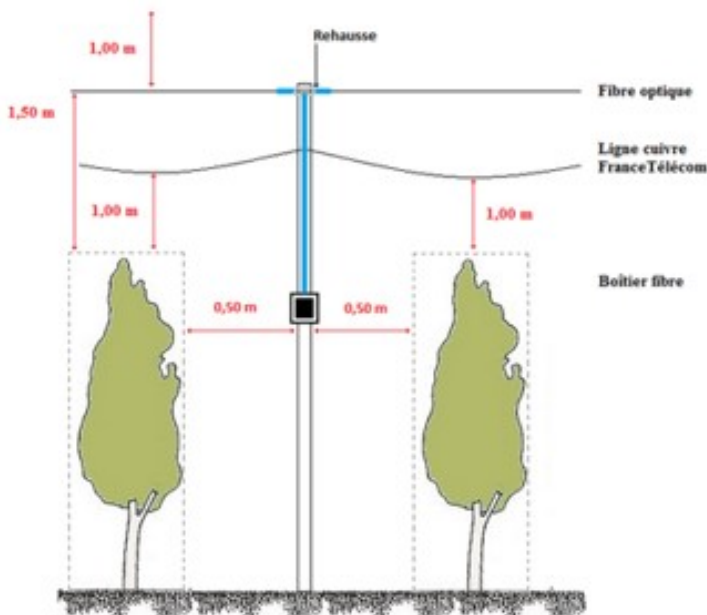
Il est rappelé également que les dispositions de l'article L2112-2-2 du code général des collectivités territoriales autorisent en effet le Maire à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies », étant précisé que « les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Par ailleurs, l'article L65 du code des postes et des communications électroniques punit d'une amende de 1 500 euros toute dégradation du réseau téléphonique, que celle-ci soit volontaire ou non, et qui pourrait par exemple trouver sa cause dans l'absence d'élagage des arbres proches des lignes téléphoniques.

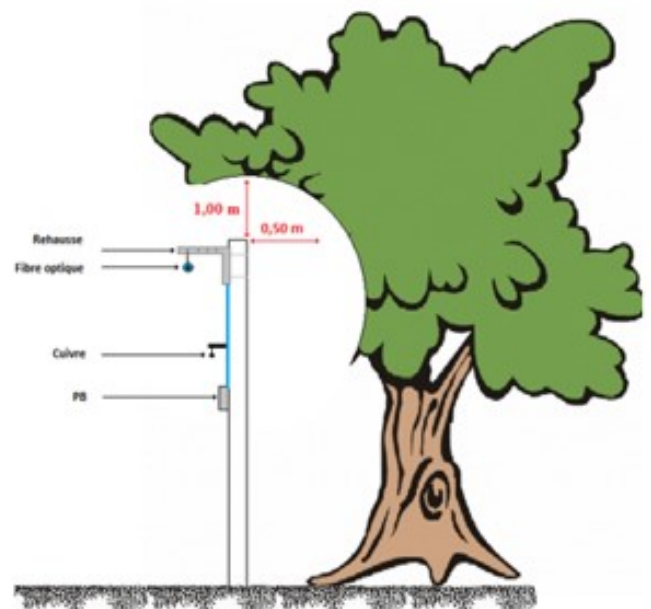
Les services de la Mairie restent bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire relative aux conditions de réalisation de ces opérations.

Schéma expliquant comment réaliser l'élagage de vos arbres et arbustes.

Zone à élaguer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique



Zone à élaguer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique



INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES



E.S.T.

Tartiflette le samedi 11 janvier.

Tarifs : adulte : 12€, enfant : 7€. A emporter



10€.

Les réservations se font auprès de Cathou au 02.98.61.67.15 ou Franck Ansonneur au 06.35.22.95.67

LES BLUES SNOOKERS

L'équipe de billard « les Blues Snookers » qui évolue en **championnat National 1** reçoit pour le compte de la **coupe de France** le vendredi **3 janvier 2020** l'équipe des Embruns (Cléder).



N'hésitez pas à venir les encourager!

BIBLIOTHEQUE

Reprise du service de vidéo à la demande « Médiathèque numérique » qui était bloqué depuis le 31 mars dernier. Le marché en cours prévoit un accès jusqu'en 2022.

Une fois connecté sur le site <https://biblio.finistere.fr/> vous disposez à nouveau de 4 films visionnables par mois, fictions et documentaires.

COMITÉ DE JUMELAGE LA CROIX BARREZ

Le comité de jumelage organise **un voyage** d'échange vers LA-CROIX BARREZ du mercredi soir **19 février au 23 février 2020**.

(2 jours à la station de ski de Super Lioran)

Renseignements auprès de **Danièle** au **06 25 15 16 50**.

CLUB DES AINÉS

Le Club du 31 décembre aura lieu exceptionnellement le lundi 30 décembre. Aux heures habituelles.



FESTIVAL LA NUIT DES ÉTOILES

Le festival se déroulera
le 21 et 22 août 2020

Une partie de la programmation a été dévoilée :

Vendredi : Partenaire Particulier, Santa Esmerlada, Sloane, Jean-Luc Lahaye.....

Samedi : Gims , Celkilt...

Les billets seront à vendre **exclusivement sur notre site internet**. <http://festival-lanuitdesetoiles.fr>

Cette année pour fêter nos 10 ans **1 place adulte achetée = 1 place enfant - 12 ans offerte**.

Nos tarifs (hors frais de location) :

Pass 2 jours

Adulte : 50 €

Enfant -12 ans : 21 €

Vendredi

Adulte : 25 €

Enfant - 12 ans : 11 €

Samedi

Adulte : 35 €

Enfant - 12 ans : 11 €

Le festival la nuit des étoiles et tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

INFOS COMMERCANTS

Le BAR AR MENEZ 02 98 61 42 83

Attention changements d'horaires vacances scolaires

lundi : fermé. **Mardi, mercredi, jeudi** : 9h - 14h et 17h - 21h,

Vendredi : 9h - 14h et 17h - 1h, **Samedi** : 9h - 14h et 15h - 22h

Dimanche : 10h30/ 14h et 18h/ 22h.

Le 1er janvier de 10h30 à 14h et 17h à 21h

Patrice vous remercie pour cette année 2019 et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.

LE SALON-COIFFURE MIXTE 11 rue de Golvezou

0298797168

mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h30 **Samedi** : 8h30-17h

Le salon sera fermé les 2,3 et 4 janvier. ouvert le 7 janvier à 9h00 .

Valérie vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes UNIQUEMENT sur RDV du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h à mon Atelier.

N'hésitez pas à me contacter au 06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84

VENTE DE LEGUMES Camille Bescond 07 70 01 94 53

Période des fêtes: **pas de marché le mardi 31 décembre.**

Commande possible de légumes pour le vendredi 3 janvier. Pour cela, contactez-nous par mail au moins 3 jours avant la date de retrait de la commande: fermepleinleboutoc@hotmail.com

Reprise du marché habituel le mardi 7 janvier, de **17h à 19h**.

LA SUPERETTE - La gare 02.98.61.70.51

Du **mardi au samedi** 7h-12h45 16h-19h15 **Dimanche** 8h-12h30

Le 31/12 ouverture le matin et de 15h à 17h. Fermé du 1er au 6 janvier 2020.

Romain vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



DU LOCAL DANS LE BOCAL

06.35.96.62.70 - 02.98.61.80.33

Dulocaldanslebocal29@gmail.com

Il n'y aura pas de plat à emporter pendant les vacances scolaires.

Les plats à emporter reprendront le 10/01.

ANNONCE PAROISSIALE

Prochaine messe :

- Tréflé, le samedi 4 janvier à 18h pour la fête de l'Épiphanie.

Le dimanche 19 janvier, à 15h à Plouescat : galette des bénévoles et vœux de la Paroisse Saint-Paul Aurélien pour les membres de la Communauté de la Baie du Kernic.

Inscrivez-vous dès maintenant ou à la messe du 4 janvier auprès de Marie-Pierre Kerdoncuff 02.98.61.43.92 mariepierrekerdoncuff@orange.fr.

Il est impératif de s'inscrire à l'avance pour avoir droit à une part de galette.



En période de Fêtes, n'oubliez pas de trier vos déchets !

Quel tri des déchets à Noël ?

A trier et à déposer, sans sac dans les bornes de tri jaunes :

- Les papiers cadeaux 100% papier (non plastifiés ou aluminés),
- Les emballages en carton des cadeaux (débarrassés de leur fenêtre en plastique),
- Les emballages en carton des boîtes de chocolats (sans les plateaux en plastique, qui sont à jeter en ordures ménagères), de plats préparés...
- Les boîtes de conserves, les bombes de chantilly, les aérosols de neige artificielle,
- Les fûts de bière de 5 litres **vides**,
- Les bouteilles en plastique (d'eau, de jus de fruits, de soda...) et les briques alimentaires,
- Les sacs en papier.

Tous ces emballages **doivent être bien vidés**, inutile de les laver.



A trier et à déposer, sans sac, dans les bornes de tri vertes :

- Les emballages en verre recyclable : bouteilles de vin, de champagne et les bocaux ...



A jeter, en sac fermé, avec les ordures ménagères :

- Les restes alimentaires
- Les papiers cadeaux plastifiés et les films en plastique (y compris ceux qui entourent les jouets)
- Les barquettes et pots (en plastique ou polystyrène), les tubes...
- Les plateaux en plastique des boîtes de chocolats
- Les plateaux de traiteurs recouverts d'une couche d'aluminium
- La vaisselle jetable : les flûtes et gobelets en plastique, les assiettes en carton (sauf si recyclables)
- Les nappes, serviettes en papier et essuie-tout
- Les sacs en plastique, les sachets (en plastique et en aluminium)
- La vaisselle cassée



A déposer dans l'une des 4 déchetteries du territoire :

- Les gros cartons
- Les grosses boîtes et caisses alimentaires en polystyrène (pour surgelés, poissons) ...
- Les sapins naturels et en plastique
- Les guirlandes électriques et les décorations de Noël
- Les piles, tous les objets et jouets cassés (notamment les électriques ou électroniques)
- Les bidons de pétrole



Par ailleurs, il est rappelé que, **comme tout autre déchet**, le dépôt des cartons au pied des bornes de tri est strictement interdit, et qui plus est inutile : en effet, ceux-ci une fois mouillés, ne sont plus recyclables.

Les incivilités et le non-respect de ces consignes peuvent faire l'objet de poursuites à hauteur de 175€.

Un doute, une question sur le tri ?

Contactez le service déchets de Haut-Léon Communauté au : 0800.220.574 (appel gratuit)

INFOS ORDURES MENAGERES

Jours fériés : décalage du jour de collecte des déchets

La semaine du mercredi 1^{er} janvier, toutes les collectes d'ordures ménagères seront décalées d'un jour, en raison des jours fériés. Votre conteneur sera collecté le lendemain du jour habituel de ramassage dans votre quartier, le jeudi. Merci de bien vouloir le sortir la veille.



SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON



Quel avenir pour le bocage ?

Autour d'un pot de l'amitié, l'ensemble des acteurs du territoire agissant sur le bocage (agriculteurs, élus, techniciens, bénéficiaires du programme Breizh Bocage ...) sont conviés pour une soirée bilan et d'échanges.

Un bilan des 4 années du programme Breizh Bocage sera présenté suivi d'une **conférence animée par Thierry Guehenneuc**, (sylviculteur professionnel de l'association Terre et Bocage) sur la gestion des haies.

Cette soirée permettra de comprendre les différentes techniques d'entretien et d'échanger sur l'animation et les différents travaux réalisés pendant le programme. RDV à **20h, le 20 décembre** à la salle polyvalente de KERNILIS.

Inscription souhaitée avant le 18 décembre
(bocage.basleon@orange.fr - 02 98 30 83 00).

ANNONCES EXTERIEURES

SAINT-MEEN

Le comité d'animation de Saint-Méen organise le dimanche 19 janvier 2020 concours de dominos à la salle multifonctions. Inscriptions dès 14h. Tirage à 14h30. Sur place buvette et gâteaux.

LESNEVEN - CENTRE SOCIOCULTUREL

> Atelier d'aide à l'utilisation de l'Informatique: "les Coups de M@in"

Gérer ses dossiers, ses photos. Naviguer sur internet. Réaliser des démarches administratives simples. Utiliser une messagerie, les réseaux sociaux...

Poser vos questions lors des ateliers les mardis de 10h à 12h et de 14h à 16h, samedis de 10h à 12h.

> Ateliers de cuisine pour les seniors :

Le Centre Socioculturel Intercommunal et le Lycée du Cleusmeur, mettent en place des ateliers de cuisine à destination des personnes de plus de 60 ans du territoire.

Dès janvier, les élèves du Cleusmeur animeront 6 ateliers dans la cuisine pédagogique du lycée sur le thème de « Cuisine et Plaisir ».

Les binômes « 1 senior - 1 élève » auront la possibilité de partager leurs connaissances et expériences en matière de cuisine pour un moment convivial.

Inscriptions pour les 6 ateliers, de 13h30 à 15h30 les vendredis 17, 24 et 31 janvier puis les vendredis 6, 13 et 20 mars.

Tarif : Adhésion au Centre Socio soit 14€/pers.

Inscriptions au centre socioculturel. Tél: 02.98.83.04.91
www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le Jeudi 16 janvier 2020 de **14 h 15** à 16 h (Attention changement de jour)

* **Inscription à l'ASP-Respecte du Léon** : au 06.04.09.57.99

SANTÉ

PLOUESCAT

L'année se termine...Vous voulez faire un dernier cadeau utile et précieux ?

Comme tous les ans, la dernière **collecte de sang** aura lieu à Plouescat.

Nous vous attendons nombreux à l'Atelier le **mardi 31 décembre de 8h30 à 13h00**. Ne pas venir à jeun.

Pour un 1er don merci d'apporter une pièce d'identité.

Nous comptons sur vous ! Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Le cabinet du Docteur GUILLOU sera fermé du **25 décembre au 5 janvier 2020 inclus**

PETITES ANNONCES

A VENDRE MAISON A TREFLEZ SUR PROPRIETE DE 4560M²

Construction de 1976 sur sous sol, rez de chaussée : cuisine, bureau, salle-salon équipé d'une cheminée foyer fermé, salle de bain avec douche accès handicapé, chambre ; étage : 4 chambres, lingerie, salle de bain avec baignoire. Chauffage fioul ; Assainissement individuel datant de 2008. TEL 06.86.65.38.21 HR ou mail mlg1965@orange.fr

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

Relais Parents Assistantes Maternelles : 02.98.69.23.13
relais@hlc.bzh

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60

Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie de Plouescat : ouverte du lundi au samedi de 14h à 18h 02.98.69.60.07

Brigade de St Pol de Léon : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

conciliateur de justice : M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23
courriel : grondinconciliateurdejustice@gmail.com permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet
02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurent2969@msn.com

Correspondant Télégramme Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE

(Horaire hiver, du 1/10 au 30/03)

Kergoal (Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.

Du lundi de 13h30 à 17h30

du mardi au samedi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30.

Fermé le lundi matin.

Ruléa (Lanhouarneau) Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

et le samedi : 9h-12h puis 13h30-17h30.

N° service Déchets : 0 800 220 574

